



## LIMINAIRE DES CAPL DE RECOURS DE NOTATION 2015

Monsieur le président,

Bobigny, le 07/07/2015

Le syndicat Solidaires Finances Publiques 93, tient à dénoncer **les conditions calamiteuses dans lesquelles s'est déroulée la campagne de notation 2015**, de l'entretien individuel aux CAPL de recours.

**Comme les années précédentes, nous dénonçons la nouvelle formule d'appel de notation avec l'introduction du logiciel Eden Rh et du recours hiérarchique.** Cette réforme de la notation crée son flot de délais, de signatures multiples, de notifications, d'insertions obligatoires et autres joyeusetés qui transforment la requête de l'agent désirant que soit reconnu sa juste valeur professionnelle, en un véritable parcours du combattant.

**Cette procédure kafkaïenne est même parfois aggravée par des règles locales** comme le syndicat Solidaires Fip 93 l'avait dénoncé au moment du recours hiérarchique.

Étant donné qu'il n'y a aucune information de la RH local sur le formalisme de la procédure, ce sont bien, nous les élus, qui sommes obligés de se substituer à ce vide de l'administration. Et croyez-le, ceci est extrêmement usant.

En plus de ces questions de forme, il y a des questions de fond. Nous dénonçons, publiquement (et nous enverrons cette liminaire à tous nos adhérents et à notre réseau de correspondants), la pression de la direction pour empêcher les collègues de faire appel :

**- Menaces, chantages sur les carrières, sur la position dans les services, phrases assassines en cas d'appel, les dossiers que nous allons défendre sont remplis de ces pratiques que nous jugeons tout simplement scandaleuses.**

Notre direction, vous le savez, est composée en grande proportion de jeunes agents qui n'ont parfois pas la bouteille suffisante pour résister à ces pressions ; Il est alors facile à la hiérarchie d'en jouer : Alors comment s'étonner, dans ces conditions, que la DDFIP 93 soit la première des directions nationales en termes de turn-over des

personnels et d'arrêts maladie ? *Poser la question, c'est y répondre...*

Maintenant, sachant que les rapports de chef de service sont tous avalisés par la direction :

Nous voulons savoir, comme cela est écrit, si **le fait pour un agent de bénéficier du droit aux congés bonifiés qui sont, je vous le rappelle un droit, le qualifie pour la direction comme un agent « non disponible » ? Est -ce que ceci relève d'une nouvelle doctrine de la DDFIP 93 ?** Auquel cas pouvons-nous d'ores et déjà en avvertir nos collègues des DOM ?

Ceci traduit, selon nous, d'une dérive que nous n'hésiterons pas à faire remonter au national si la CAPL ne rétabli pas les agents concernés dans leur bon droit...

Enfin nous dénonçons le refus de l'administration de ne pas reporter les CAPL de recours de notation au mois de septembre comme nous l'avions demandé et comme cela est le cas dans de nombreuses directions voisines.

**Ce refus a des conséquences concrètes** : Elle oblige les personnels Rh et les représentants du personnel à un gros travail dans cette période très chargée de la fin juin début juillet :

**Nous recevons ainsi, au compte goutte, les différents recours augmentant les risques de voir des collègues passés entre les mailles du filet et ne pas être défendu en CAPL.** Il n'y a pas si longtemps la liste des agents faisant appel était envoyée avec les rapports en 1 seul courriel au moins 1 semaine avant !

Aujourd'hui, cet envoi s'étale sur plusieurs jours empêchant une vision d'ensemble, le travail des élus en est pénalisé : ceci n'est pas tolérable..

De plus les CAPL de recours de notation, télescopent totalement les CAPL de mutation locale A et B ( dans la direction où on accueille le plus d'agents !) le travail des élus en est, là encore pénalisé, alors monsieur le président nous vous demandons dès maintenant de tout mettre en place pour que nos manières de travailler ensemble dans l'intérêt des agents soient améliorés.. ; nous attendons vos propositions...

**Pour conclure, le syndicat Solidaires tient à remercier les agents de la Rh, qui au milieu de ces procédures kafkaïennes, ont su faire preuve comme chaque année de compétence et disponibilité à la fois pour les élus comme pour les agents.**